



Objet de la modification : AUGEMENTATION DU CAPITAL PAR APPORT EN NATURE

Date : 23/05/2017

Suite au procès verbal de l'Assemblée Générale Eextraordinaire de la société SAS «GSK HOLDINGS » en date du **19/04/2017**, authentifié par Me MOURAD FARAH, l'associé unique de la société a décidé la résolution suivante :

-l'augmentation du capital social d'un montant de 4 474 020 DJF , pour le porter de 1 000 000 DJF à 4 475 580 020 DJF par incorporations des apports immobiliers de M.AHMED OSMAN GUELLEH.

Correspondant à l'émission de 178 983 actions nouvelles d'une valeur nominales de 25 000 Francs Djibouti entièrement souscrites par M.AHMED OSMAN GUELLEH

-L'approbation ,sur la base du rapport du commissaire aux apports ,la SCP JCC -FEN en date du 07/04/2017 ,de la valeur des quatre actifs immobiliers évolué à 25 138 090 USD soit 4 474 580 020 DJF , les quatre titre Fonciers sont les suivants :

- Titre foncier n°1026 est de valeur vénale à hauteur de 431 600 000 FDJ
- Titre foncier n°10817 est de valeur vénale à hauteur de 239 000 000
- Titre foncier n°8702 est de valeur vénale à hauteur de 81 500 000 FDJ
- Titre foncier n°8706 est de valeur vénale à hauteur de 72 350 000 FDJ

Objet de la modification : CHANGEMENT DU GERANT/CESSION DE PARTS SOCIALES

Date : 23/05/2017

Suite à l'extrait du procès verbal de l'Assemblée générale Ordinaire de la société SARL «**GENERAL TRANSPORT SERVICES** »authentifié par **Me MOURAD FARAH** le **07/02/2011**, l'associe unique a décidé la résolution suivante :

-Monsieur **AHMED OSMAN GUELLEH** est nommé gérant de ladite société, en remplacement de Monsieur **MOUSTAPHA OSMAN GUELLE** gérant démissionnaire.

➤ Suite à l'acte de cession des parts sociales de la société **SARL «GENERAL TRANSPORT SERVICES »**

Rédigé et authentifié par **Me MOURAD FARAH** le **18/06/2015**, l'associé unique a décidé la résolution suivante :

-Monsieur **MOUSTAPHA OSMAN GUELLE** cède et transport sous le garanties ordinaires et de droits à

Monsieur **AHMED OSMAN GUELLEH**, qui accepte la totalité des parts soit 40 PARTS lui appartenant dans ladite société :

- **Conséquences sur la répartition des apports et du capital article (six et sept nouveaux) :**

M.AHMED OSMAN GUELLEH1 000 000 FDJ soit 40 PARTS

Objet de la modification : Annulation de l'inscription de la cession des parts sociales

Date : 23/05/2017

- Suite aux lettres du 10 janvier 2017 et du 23 février 2017 de « **la BANQUE CENTRALE** » adressées à M.HE LIEHUI appelant la société « **TOUCHROAD** » à respecter ses engagements quant à l'augmentation du capital de la société « **BANQUE DE DEPOT ET DE CREDIT DJIBOUTI** ».
- Suite à la lettre du 09 Mai 2017 de la « **BANQUE CENTRALE** » adressée à M.HE LIEHUI représentant la société « **TOUCHROAD** » retirant l'autorisation d'acquisition des 76% du capital de la « **BANQUE DE DEPOT ET DE CREDIT DJIBOUTI** » pour manquement aux obligations et engagements contractuels et ce malgré les différents délais complémentaires qui leur ont été accordés.
- Suite à la lettre adressée à **Me. MOURAD FARAH** en date du 14 Mai 2017, signé par M.MICHEL TORIELLI qui représente la société « **SF SWISS FINANCAIL INVESTMENTS** » SA et par **M.DJAMA SOULEIMAN ALI** représentant de Madame **ALEXANDRA SASOWER**, lui demande de procéder aux formalités d'annulation de cette transaction.
- Il est procédé à l'annulation de la cession d'actions de 76% du capital de la « **BANQUE DE DEPOT ET DE CREDIT DJIBOUTI** » à la société « **TOUCHROAD INTERNATIONAL HOLDINGS** » et à Monsieur HE LIEHUI, inscrit au registre du commerce et des sociétés en date du 26/11/2016.

OFFICE DJIBOUTIEN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
Rue Mohamed Dileita, Plateau de Serpent, Commune de Ras-Dika,
Djibouti.

BP: 2017 Tel: 00 253 21 35 60 11 Fax: 00253 35 60 E-mail:

odpic@intnet.dj

Site web: www.odpic.info